

*Le Chef de Cabinet  
du Président de la République*

Monsieur Didier LAMBERT  
Président de l'association entraide aux  
malades de myofasciite à macrophages (E3M)  
LE BARRAIL  
33410 MONPRIMBLANC

Paris, le 18 DEC. 2017

Monsieur le Président,

La correspondance que vous avez souhaité adresser au Président de la République lui est bien parvenue. Il m'a confié le soin de vous en remercier.

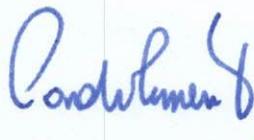
Soyez assuré de toute l'attention portée à vos préoccupations concernant la politique vaccinale.

La couverture vaccinale en France est aujourd'hui insuffisante, notamment en ce qui concerne les vaccins recommandés. Aussi, cette situation a provoqué la réémergence de certaines maladies et engendré des hospitalisations et des décès qui auraient pu être évités. Par ailleurs, comme vous le savez, la vaccination n'est pas seulement un acte individuel, elle est également destinée à protéger des épidémies les Français, et plus particulièrement les enfants et les personnes les plus fragiles. Ainsi, se faire vacciner permet de se préserver, de protéger les autres, tout en protégeant les siens.

L'obligation vaccinale est une nécessité de santé publique, elle ne sera pas suspendue. Ainsi, le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2018 prévoit de rendre les 11 vaccins pour la petite enfance, unanimement recommandés par les autorités de santé, obligatoires au 1<sup>er</sup> janvier 2018 sans clause d'exception.

S'agissant des potentielles conséquences de l'aluminium dans les vaccins, aucun lien scientifiquement prouvé ne remet en cause l'innocuité des vaccins. Comme l'a rappelé l'ANSM en septembre dernier, aucun signal de sécurité lié à l'aluminium contenu dans les vaccins n'a conduit à ce jour à remettre en cause le rapport bénéfice / risque des vaccins contenant de l'aluminium, en France et à travers le monde.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler  
PDR/SCP/BEAR/A117952

